

**Morières**  
lès Avignon**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**DECISION MUNICIPALE N° 2024-12-248****Marché de travaux de rénovation et d'entretien  
de la voirie communale – programme 2025 –  
2026 – 2027 - 2028 avec NÉOTRAVAUX**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,  
Vu les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique,  
Vu la délibération du conseil municipal n°2023-09-074 du 26 septembre 2023, parvenue en  
Préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023 donnant délégation au maire, conformément aux  
dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date du 09/10/2024  
Vu la réception des offres le 28/10/2024 à 16h00  
Vu le Rapport d'Analyse des Offres et ses annexes,

Considérant qu'il convient d'attribuer le marché de travaux de rénovation et d'entretien de la  
voirie communale – programme 2025 – 2026 – 2027 - 2028,

**DÉCIDE**

**Article 1 :** De conclure le marché de travaux de rénovation et d'entretien de la voirie  
communale – programme 2025 – 2026 – 2027 – 2028 avec NÉOTRAVAUX SAS, 120 allée  
du Mistral, ZAC La Cigalière, 84250 Le Thor, afin d'assurer les prestations.

**Article 2 :** Le montant maximum annuel du marché est de 300 000€ HT.

**Article 3 :** Le marché commence à sa notification pour une durée de 12 mois. Il est  
reconductible 3 fois.

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la  
présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente  
décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un  
délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal  
administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens"  
accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Morières-lès-Avignon, le 09 décembre 2024

Le Maire  
Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - [contacts@morieres.fr](mailto:contacts@morieres.fr) - [www.morieres.fr](http://www.morieres.fr)